

Comme chaque année l'assemblée générale de notre association a pour objectif de présenter le bilan moral et financier de la saison écoulée, de proposer et d'adopter ensemble des projets permettant à Vals en Forme de perdurer. A cet égard, je souhaite une participation active et constructive de votre part.

Lors de notre dernière assemblée générale j'indiquais que, pour rendre pérenne notre action nous devons prendre en compte le coût des cotisations et la qualité des prestations fournies et que ce principe impliquait, pour la saison 2017/2018, de limiter le nombre d'adhérents à 350.

Avec 349 inscrits, nous sommes parvenus, sans dommage, à respecter cet engagement, mais jamais notre association n'a connu un tel niveau d'effectif. La pratique de la gymnastique n'est pas une mode, elle est de plus en plus recherchée par les seniors qui apprécient le tonus dispensé par la gym d'entretien, la détente et le rajeunissement physique et mental que procure la gymnastique douce.

Adhérer à une association c'est avant tout partager une passion commune, créer un lieu d'échange où l'on s'emploie à la recherche de la compréhension, de la tolérance, de la solidarité entre tous, dans un cadre de bénévolat propice à l'épanouissement de chacun. La randonnée pédestre trouve facilement sa place dans ce type d'activité associative. Se pratiquant en groupe, elle concilie loisir et santé, tout en renforçant les relations amicales entre les marcheurs.

Ne « laisser personne sur le chemin » est une règle qui s'applique nécessairement à la randonnée, mais de façon plus large elle s'impose à l'association chaque année. 52 nouveaux membres se sont inscrits alors que 32, n'ont pas renouvelé leur adhésion. La progression globale de l'effectif est donc de 20 personnes soit un peu plus de 6%. Les inscriptions pour la saison 2018/2019 démontrent que cette situation va perdurer.

La provenance des adhérents ne varie guère par rapport aux années précédentes : un tiers sont valladiers, un tiers ponots et un tiers issus des villes de la communauté d'agglomération. Seules 14 personnes viennent de cités hors agglomération.

La pyramide des âges s'étale de 87 à 26 ans. Les sexagénaires sont les plus nombreux avec 156 représentants, talonnés par 128 septuagénaires. Les plus de 80 ans sont 13 et les moins de soixante 47. Enfin, les dames sont au nombre de 289 en progression de 18 et les messieurs 60 en régression de 4.

Au cours de cette saison l'activité gymnastique s'est traduite par 494 heures de cours répartis de la façon suivante sur les quatre disciplines pratiquées : gym d'entretien 155 heures - pilates 99 heures - gym douce 51 heures et fitness 48 heures.

En ce qui concerne les randonnées, de septembre 2017 à septembre 2018, 164 sorties au total conduites par 40 personnes différentes ont été organisées les jeudis, les lundis et certains dimanches. C'est ainsi que près de 2000 km ont été parcourus par tous les groupes de randonneurs au cours de cette saison.

Les séances de marche nordique, tous les lundis, encadrées par Dany Terrasson et Roland Voilqué ont été suivies de façon assidue par une quinzaine de personnes.

Le cours pour débutants envisagé le vendredi matin n'a pu être mis en place faute d'un nombre suffisant de personnes intéressées.

Enfin, cet été, une dizaine d'entre nous ont accompagné un groupe d'allemand à la découverte du lac du bouchet et du tonneau de « Garou ».

Quatre destinations ont été proposées pour des séjours extérieurs . C'est tout d'abord Denise Duboeuf qui a conduit un groupe restreint 3 jours à Autrans. Ce fut ensuite au tour d'André BORDEL d'accompagner 13 randonneurs pour un périple de 3 jours dans le Larzac et Saint Guilhem le désert. Du 26 mai au 2 juin, les trois groupes de la traditionnelle semaine de randonnées ont marché sur l'Aubrac. Enfin, fraîchement rentrés, deux groupes conduits par Anne MOLLA, Antoine GROSDÉCOEUR et Monique FERRIERE, ont atteint, sous un soleil resplendissant, des sommets en chartreuse.

Outre les activités purement sportives certains adhérents ont pu participer à des actions citoyennes.

En ce début d'année 2018, une quarantaine d'entre eux ont bénéficié, au cours de trois sessions, d'une initiation au massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur. Cette formation proposée par « cœur et vie », qui repose sur les trois gestes qui sauvent : « Appeler, Masser, Défibriller », était assurée par une formatrice de la Croix Rouge. Cette formation pourra être reconduite si vous le souhaitez.

Le 9 décembre les deux randonnées organisées pour le téléthon ont réuni 52 personnes et permis de récolter 224€.

Répondant à l'appel de la mairie une douzaine d'adhérents ont participé à la journée de l'environnement et enfin d'autres ont coopéré aux 15km du Puy en Velay ainsi qu'au trail du Saint Jacques.

Dans un domaine plus festif et convivial, les personnes qui s'impliquent dans le club, les membres du CA et animateurs de multiples randonnées ont été conviés le vendredi 2 mars au restaurant « la chaponnade » pour marquer la reconnaissance de leur précieuse collaboration. Cette année, le CA avait décidé d'inviter les animateurs d'au moins 2 randonnées au lieu de trois les années précédentes.

Le 10 décembre 2018, c'est plus de cent adhérents, dans une ambiance chaleureuse et amicale, qui ont dégusté les galettes et brioches des rois offertes par l'association

Et enfin le 26 juin tous les groupes de randonneurs se sont rendus à l'île d'amour à Langeac pour une journée rando/pique nique.

Les évolutions de notre environnement amènent la plus part des associations sportives à se transformer en de véritables entreprises soumises aux mêmes contraintes réglementaires administratives et financières que les autres. Vals en Forme avec ses 350 adhérents et une salariée doit aussi s'adapter. L'association est composée de trois groupes d'adhérents : ceux qui pratiquent uniquement la gymnastique : 134, ceux qui pratiquent uniquement la randonnées : 104 et ceux qui pratiquent les deux : 111. Les cotisations qui constituent l'unique ressource du club sont calculées en fonction de l'activité de chacun et doivent couvrir les frais rattachés à chacune d'entre elle. Le coût de fonctionnement de la gymnastique étant la charge principale du club, nous devons veiller à ce que le nombre de participants à chaque cours de gymnastique soit suffisant

pour respecter cet impératif. Au fil des années, le nombre de cours hebdomadaire a augmenté en fonction de la demande, sans trop se préoccuper de l'aspect rentable de l'opération, considérant que les cours complets, compensaient ceux qui l'étaient moins. Or, si notre préoccupation principale est de mettre une activité physique à la portée de tous, avec le souci de proposer des tarifs de cotisations accessibles à tous, elle est aussi de pérenniser l'emploi et de préserver les intérêts de notre salariée. Demain, l'accroissement prévisible des charges et l'anticipation des augmentations de salaires auxquels il faut ajouter la progression des demandes d'adhésion doivent nous conduire vers une optimisation des cours de gym. Il faudra en conséquence dès la saison prochaine, compléter les cours gym en sous effectif par des inscriptions supplémentaires.

Dans cette hypothèse, si nous maintenons la limite de 350 adhérents que nous nous sommes imposés et si nous raisonnons strictement en gestionnaire d'entreprise ce sera donc, au détriment des randonneurs. Ce n'est pas, soyez en certain notre volonté. Ainsi, pour limiter le nombre de refus, nous avons obtenu de notre assureur pour la saison 2018/2019, de porter à 370 le nombre d'adhérents, sans augmentation de la cotisation globale.

Pour les saisons suivantes trois solutions sont envisagées :

- soit, supprimer le « numerus clausus » et passer à la tranche supérieure en se fixant tout de même une limite pour ne pas nuire à la qualité de nos activités. Le changement de forfait auprès de notre assureur représentera alors un coût annuel supplémentaire de 600€, qu'il conviendra d'affecter à l'une ou l'autre des catégories.
- soit envisager une affiliation à la FFRP pour les randos seules qui, disposant de la licence assurance de cette fédération sortiraient du forfait MAIF. Mais cette hypothèse est soumise à l'accord conjoint de la FFRP et la MAIF, notamment au niveau de la réciprocité en terme de responsabilité civile de l'association. Elle représente également un coût supplémentaire uniquement supporté par les randonneurs .
- soit enfin, créer deux sections. Une section gym avec un contrat forfaitaire auprès de la MAIF et une section Rando avec une licence/assurance de la FFRP. Voilà pour les prochains mois tout le travail de la commission chargée de mener cette étude.

Vous comprenez donc que la gestion de notre association implique de la part des dirigeants, totalement bénévoles, un véritable engagement. Ce qui nous motive c'est que nous œuvrons pour assurer des activités d'utilité publique, conviviales et de bien être. Vals en Forme participe à l'animation de la vie locale et favorise la rencontre des publics et des générations pour le bien être et la santé de chacun.

Il faut à cette occasion ne pas oublier que nous avons la chance à Vals de bénéficier de la gratuité des salles. J'en remercie la Municipalité et son représentant ici présent. Et je formule le vœu que la prochaine subvention sera revalorisée à hauteur du coût de location de la nouvelle salle que la mairie mettra bientôt à notre disposition.

Je remercie très chaleureusement les membres du bureau pour leur compétence, leur dévouement et leur disponibilité. ceux du conseil d'administration de la commission Randonnées et tous nos fidèles bénévoles qui, au fil des ans continuent de répondre

présents aux sollicitations. Enfin un grand merci à Murielle, pour son investissement et la qualité de son travail qui contribue grandement au renom de notre association

Une fois encore, je lance un appel à tous les randonneurs afin que chacun se sente concerné et propose au minimum une randonnée par an. Je vous signale que parmi les 40 personnes qui ont encadré les 164 sorties, 12 en ont conduit 116 soit 71% de randonnées . Et enfin pour appuyer mes précédents propos et démontrer l'impérative nécessité de conserver la typologie de notre effectif : 10 valladiers ont encadré 29 randos, 10 ponots en ont encadré 46 et 20 ressortissants de la communauté d'agglomération en ont conduit 89.

Voilà l'essentiel des informations que je souhaitais vous communiquer. Pour ce qui me concerne la prochaine assemblée générale je ferais partie du tiers renouvelable. Pour des règles d'éthique personnelles touchant notamment au renouvellement multiple des mandats je ne renouvellerai pas ma candidature. Je viens donc de vous présenter mon cinquième et avant dernier rapport, je vous remercie de votre écoute. Je laisse la parole à René pour le rapport financier.